



LE 14^{ème} CONGRÈS NATIONAL DE LA PÉPINIÈRE VITICOLE S'EST TENU DU 18 AU 20 OCTOBRE À LA CITÉ DU VIN À BORDEAUX

La Pépinière Viticole Française, qui s'affiche fièrement Made in France, a démontré une belle dynamique, dans la continuité du Congrès 2015 à Montélimar, qui avait déjà vu l'application concrète du plan de compétitivité. **Le congrès 2016 traite principalement des axes choisis par la FFPV dans le cadre du plan de lutte contre le dépérissement du vignoble, présente les porte-greffes et les cépages résistants du futur, dans un contexte d'évolution climatique et de diminution des intrants phytosanitaires, mais pas seulement...**

L'édition 2016 est :

- **Un succès pour la Fédération**, puisque 250 participants étaient présents de tout l'Hexagone (150 entreprises), fiers de leur savoir-faire, de leurs engagements pour la qualité, et de leur filière dynamique.
- **Un succès pour le Syndicat Gironde Sud-Ouest organisateur**, toute une équipe soudée sous la coordination de Delphine Bougès, secrétaire générale et de David Amblevert, président : soulignons que la région qui recevait est la première productrice de plants, représentant 24 % de la mise en œuvre – **Avec un moment clé : M. Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, recevant les congressistes** à l'Hôtel de Région, a rappelé : « *La Région Nouvelle-Aquitaine sera bien entendu aux côtés des pépiniéristes dans les défis à relever, comme elle l'a déjà fait en s'engageant fortement dans le plan de compétitivité PEPI 2020...* ».



L'Assemblée Générale de la Fédération Française de la Pépinière Viticole (FFPV) a rassemblé le 20 octobre 2016, à La Cité du Vin à Bordeaux, 250 participants fiers de leur savoir-faire, de leurs engagements pour la qualité et de leur filière dynamique



David Amblevert, président FFPV

QUELQUES MOTS INTRODUCTIFS PAR DAVID AMBLEVERT, PRÉSIDENT DE LA FFPV

« Ce quatorzième congrès de notre fédération prend un sens ô combien symbolique dans cette toute nouvelle Cité du Vin de Bordeaux, véritable prouesse architecturale. Là seront abordés les défis viticoles avec la vision stratégique que doit porter notre profession. Notre réflexion commune et croisée doit être à l'image de ce lieu. Une première en 2016 : nous accueillons au congrès annuel des représentants de la viticulture - Bernard Farges, président de la CNAOC, Stéphane Héraud, président de l'AGPV, et Bernard Artigue, président de la Chambre d'Agriculture de la Gironde -, confirmant à nouveau que nous partageons les mêmes enjeux ». (M. Jérôme Despey, Président du Conseil Spécialisé Vin de FranceAgriMer étant excusé).

L'année 2016 est équilibrée : 225 millions de plants greffés contre 220 en 2015 marquent une évolution constante de la production. La demande viticole est là, la prochaine campagne s'annonce soutenue, les pépiniéristes sont confiants pour l'aborder. 3 540 autorisations de plantations nouvelles ont été délivrées cette année à plus de 7 600 demandeurs, sans oublier les programmes de restructuration et les volumes importants de complantation.

La France reste le 1^{er} pays producteur européen de plants, couvrant 40 % des mises en œuvre en Europe (avec 1 539 hectares de vignes-mères de greffons et 2 119 hectares de vignes mères de porte-greffes). « *Notre filière est internationalement reconnue pour son potentiel sanitaire, son innovation variétale et son niveau qualitatif* ».

Chaque congrès annuel est l'occasion pour les pépiniéristes de faire le point sur les sujets suivants : réglementation, bilan de fin de saison et perspectives, contexte viticole des différentes régions, les avancées de la recherche etc. Voici les points majeurs de l'édition 2016 :

LE PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE DÉPÉRISSEMENT DU VIGNOBLE fait partie des THÈMES PRIORITAIRES

Le plan dépérissement du vignoble lancé par le CNIV et FranceAgriMer a totalement associé la pépinière viticole. C'est une première.

En effet, la perte de rendement imputable au dépérissement est de 4,6 hl/ha en 2014, et plus de 60 causes dénombrées peuvent être à l'origine. Jérôme Agostini, directeur du CNIV et Muriel Barthe, directrice technique du CIVB, confirment que « 4 millions d'hectolitres sont perdus par an ». Le plan de recherche est bâti en 5 axes : physiologie de la vigne, écosystème, prévention des risques biologiques, fabrication des plants de vigne et implantation, leviers socio-économiques. Des réseaux nationaux seront déployés notamment, avec la création d'un outil d'observation participatif du vignoble, le WAZE de la viticulture.

David Amblevert : « L'objectif premier de la pépinière viticole française est de satisfaire les besoins de la viticulture nationale. Aucun lien n'est établi entre dépérissement au vignoble et plants de vigne. Sensibilisée, la FFPV apporte une feuille de route en six axes ».

La feuille de route de la pépinière en 6 axes :

1. La pépinière viticole a un devoir d'information auprès des viticulteurs.

Ainsi, Marie Catherine Dufour (IFV Bordeaux) a présenté au congrès la plaquette co-construite IFV-FFPV "Les 12 règles d'or de la plantation d'une vigne", qui rappelle des règles évidentes d'agronomie pour la longévité du vignoble - les fondamentaux parfois oubliés comme travail du sol, arrosage etc. -, à destination des viticulteurs clients de chaque pépiniériste.

→→→ Votre interlocuteur : marie-catherine.dufour@vignevin.com

2. Priorité à la recherche, car pas d'évolution technique sans innovation, et à l'échange d'informations pour améliorer les pratiques, augmenter le taux de reprise. Une commission technique nationale est créée, la recherche y est associée.

3. La gestion du potentiel de vigne mère : la volonté de la pépinière reste d'accroître son verger de vigne-mère de greffon et de porte-greffe.

4. La qualité et la diffusion des plants, évoquant le Made in France et la transparence pour la viticulture, avec la volonté réaffirmée de voir mentionnés les pays d'origine des porte-greffes et greffons sur le PPE.

5. Le marché : il faut 18 mois pour produire un plant, donc l'anticipation est indispensable.

6. Des lieux de concertation entre la pépinière et le vignoble. FranceAgriMer et IFV sont les deux instances nationales. Le souhait est exprimé de renforcer le Département Matériel Végétal D1 en le déclinant régionalement.

→→→ Vos interlocuteurs : pierre-denis.tourette@ffpv.fr et david.amblevert@ffpv.fr

CÔTÉ SANITAIRE : DES MENACES, DES SOLUTIONS

La Flavescence Dorée : l'implication des pépiniéristes est totale, 100 % des vignes-mères de greffons sont prospectées. Suite à l'arrêté du 19/12/13, les analyses de risques font désormais partie du paysage de la pépinière viticole, ce qui amène parfois à l'obligation de recours au Traitement Eau Chaude (TEC) des bois et plants, uniquement pour être en adéquation avec le principe de précaution.

« Le couple temps/température du TEC, 50°C pendant 45 minutes n'étant plus acceptable en l'état, nous redemandons l'homologation du couple : 50°C / 35 minutes. Ce couple apporte toutes les garanties tant dans la lutte du phytoplasme de la Flavescence Dorée que la bactérie de la maladie de Pierce suite aux expérimentations menées par l'IFV ». David Amblevert a été entendu par le Ministre puisque M. Sébastien Couderc, Conseiller auprès du Ministre de l'Agriculture, s'est voulu rassurant :

« ...Si l'avis de l'Anses est favorable - et ceux d'entre vous qui ont assisté à la présentation du directeur santé des végétaux de l'Anses le 16 septembre dernier en sont, j'en suis sûr, convaincus - la France transmettra ces résultats concluant à l'efficacité du couple temps/température de 35 minutes à 50 °C à la Commission européenne et à l'OEPP pour qu'elle adapte au plus vite la réglementation européenne ».

Xylella Fastidiosa : c'est la bactérie du xylème, ou maladie de Pierce pour la vigne (décrite en 1892 par M. Pierce), jamais identifiée sur la vigne en Europe (6 sous espèces, fastidiosa, pauca, multiplex en France...). De nombreuses plantes hôtes et de nombreux insectes sont vecteurs. Vu l'étendue de la zone touchée, la contamination initiale daterait au moins de dix ans : identifiée en 2010 en Italie sur laurier-rose, en 2013 à Taïwan et en Iran, un premier cas repéré en Corse en 2015 puis en PACA, enfin en 2016 en Allemagne sur laurier-rose : le danger nous entoure, aussi nous demandons des contrôles renforcés sur le matériel végétal importé.

La maladie du Pinot Gris : un nouveau virus menace le vignoble, et Anne Sophie Spilmont (IFV Grau du Roi) l'a présenté au congrès. Présent dans des plantes asymptomatiques, il est identifié dans de nombreux pays (Chine, Amérique, Italie, Espagne, depuis peu Allemagne et Suisse) ; son taux de maladie est très faible, mais la maladie est identifiée en Italie, où on la dit impossible à éradiquer !

En France, la maladie n'a pas été identifiée, mais le virus est très présent sur le territoire : trouvé en 2014 sur du Merlot à Bordeaux, puis des analyses en 2016 révèlent plusieurs parcelles atteintes dans différentes régions. La FFPV souhaite être régulièrement informée des connaissances sur l'apparition de ce nouveau virus, via sa commission technique, et demande aux pouvoirs publics de dégager des financements pour la recherche et l'expérimentation, apportant sa contribution technique d'observation. Il faut caractériser les symptômes, les conséquences agronomiques, et les effets sur la production et la qualité des vins.

→→→ Votre interlocuteur : pm@guillaume.fr

CÔTÉ RECHERCHE : QUELS PORTE-GREFFES POUR FAIRE FACE AUX ENJEUX ACTUELS ET À VENIR ?

IDÉOGREFFE, PAR NATHALIE OLLAT, INRA BORDEAUX

Le constat : 31 porte-greffes sont autorisés à la culture, 5 représentent 75 % des plantations : SO4, 110R, 3309C, 41B, 140Ru. Des baisses régulières de rendement et de vigueur sont constatées, ainsi qu'une moindre disponibilité en ressources hydriques et minérales.

Idéogreffe propose une double stratégie :

- Diversifier l'utilisation des porte-greffes existants et inscrire de nouveaux porte-greffes à partir du pool « étrangers », et réactualiser les connaissances et références agronomiques des porte-greffes existants, français et étrangers.
- Créer de nouveaux porte-greffes permettant de contrôler les contaminations par le court noué et adaptés aux environnements contraignants (sécheresse, chlorose). La plupart des porte-greffes utilisés aujourd'hui datent d'après la crise phylloxérique ; il y a depuis 2000 une dynamique avec des avancées majeures sur la connaissance de la diversité génétique, le déterminisme génétique et les méthodes de sélection. Des nouveautés pourraient être disponibles d'ici 10 à 15 ans, avec des porte-greffes étrangers puis des nouveaux porte-greffes respectivement.

→→→ Votre interlocuteur : nathalie.ollat@inra.fr

CÔTÉ EXPORT, PAR MIGUEL MERCIER

Un groupe pilier de 15 pépiniéristes sillonne le monde et entretient réseaux et agents, les courbes vont progresser : la baisse des exportations à 13 millions euros (contre 50 millions euros il y a 10 ans...), est liée en partie à la dynamique du **marché national qui reste prioritaire**, donc un manque de matériel végétal pour l'export, mais aussi aux règles sanitaires voire protectionnistes de certains pays. Le plan de compétitivité va aider à reconquérir ces marchés : l'augmentation et le renouvellement du parc des vignes-mères de porte-greffes et de greffons et la recherche vont élargir l'offre, et les investissements récents de mécanisation et robotique vont permettre d'être plus compétitifs.

→→→ Votre interlocuteur : miguel.mercier@ffpv.fr

CÔTÉ FORMATION

C'est à l'initiative de l'Institut de Formation de Richemont et du Conservatoire du Vignoble Charentais, avec l'appui du Syndicat des Pépiniéristes Viticoles de la Région du Cognac, que l'on doit la mise en place d'une formation de « Responsable Technique de la Pépinière Viticole ». Car, très étonnant, la France, 1^{er} producteur de plants au monde, ne disposait plus à ce jour d'enseignement spécifique pour le métier de Pépiniériste Viticole. Désormais deux voies d'accès vont être possibles : soit par un contrat d'alternance (apprentissage ou professionnalisation) après un Bac Pro ou un BTS Viti Oeno soit par la formation continue.

→→→ Vos interlocuteurs : à l'Institut de Richemont, sjulliardcvc@yahoo.fr et francois.bodin@ffpv.fr

CÔTÉ VIE DE LA PROFESSION : CRÉATION D'UNE COMMISSION TECHNIQUE, CO-ANIMÉE PAR L'IFV ET LA FFPV

« La FFPV est la seule fédération française de la pépinière viticole. Le congrès annuel est riche d'échanges entre les 13 syndicats, mais ne suffit plus, il nous a paru primordial de réactiver un groupe de travail FFPV-IFV », affirme Patrice Gentié, pépiniériste à Sainte-Livrade-sur-Lot.

L'objectif sera de « rassembler tous les savoirs et en assurer la diffusion », une des finalités étant d'augmenter les taux de reprise (actuellement encore 40 à 50 % d'échec) tout en maintenant l'exigence qualité. La diffusion des données d'affinités entre le couple cépage/porte-greffe, clone/porte-greffe, permettra d'évaluer les nouvelles mécanisations possibles, sources d'innovation.

La représentativité géographique est visée pour cette commission d'une vingtaine de membres, avec des référents intervenants spécialisés par thèmes. Réunions, voyages d'études, partage d'informations entre pépiniéristes et vers les techniciens viticoles, via le site web, et pourquoi pas l'organisation d'un colloque international sur la multiplication de la vigne, le dernier datant de 1982 ! Lancement janvier 2017.
→→→ Votre interlocuteur : patrice.gentie@ffpv.fr

www.ffpv.fr

CONTACTS

PRÉSIDENT : David AMBLEVERT - 05 57 40 07 13 – david.amblevert@ffpv.fr

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Pierre-Denis TOURETTE - 04 75 37 71 03 - pierre-denis.tourette@ffpv.fr



La tribune de l'Assemblée Générale de la FFPV jeudi 20 octobre 2016

De gauche à droite :

Delphine Bougès, Secrétaire Générale du Syndicat Gironde Sud-Ouest

Jean-Claude Graciette, Adjoint au Directeur « Interventions », chef du service « Contrôles et Normalisation » de FranceAgriMer

Sébastien Couderc, Conseiller auprès du Ministre de l'Agriculture

Patrice Gentié, Secrétaire Général Adjoint FFPV

David Amblevert, Président FFPV

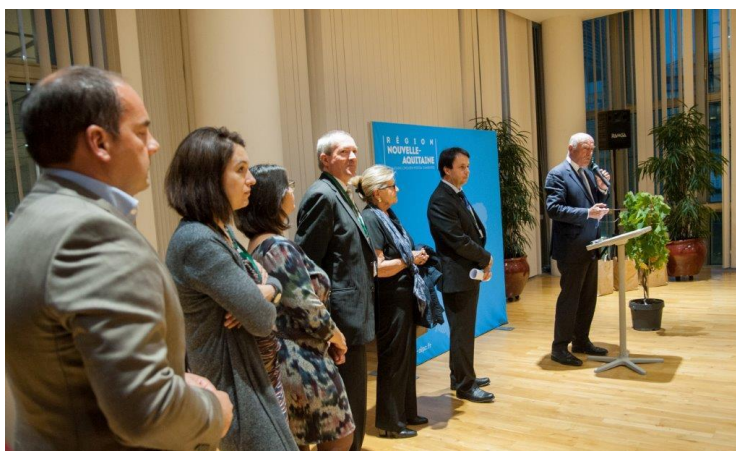
Stéphane Héraud, Président AGPV

Bernard Artigue, Président Chambre d'Agriculture de Gironde

Jean-Pierre Van Ruyskensvelde, Directeur Général IFV

Lydia Héraud, Conseillère Régionale Nouvelle Aquitaine

Bernard Farges, Président CNAOC



Un moment clé du Congrès FFPV : M. Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, recevant les congressistes à l'Hôtel de Région, a rappelé : « *La Région Nouvelle-Aquitaine sera bien entendu aux côtés des pépiniéristes dans les défis à relever, comme elle l'a déjà fait en s'engageant fortement dans le plan de compétitivité PEPI 2020...* ».